



Section Equine

Pour tout détenteur d'équidé, particulier ou professionnel

Qui sommes-nous ?

Au service des adhérents, le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), association d'éleveurs (loi 1901), travaille en collaboration avec les vétérinaires et la Direction Départementale de la Protection des Populations (services vétérinaires) pour préserver et renforcer la santé animale.

GDS du Rhône

18 avenue des Monts d'Or, 69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Téléphone: 04 78 19 60 60

Mail: gds69@reseaugds.com



Pourquoi adhérer ?



Remboursements une fois/an/équidé - *sur envoi de facture*

- **10€ par vaccin** *Tous les vaccins sont dorénavant éligibles !*
- **10€ par coproscopie** ou **8€ par vermifuge**



Accès à

La **formation collective** via des conférences gratuites
et l'**information** par des newsletters et mails d'actualité

Qui peut adhérer ?

Tout propriétaire d'équidés identifiés.

Quel que soit le nombre d'animaux détenus et leurs âges.

Conditions d'adhésion

Le détenteur cotise pour tous les équidés pour lesquels il est propriétaire.

Adhésion valable pour l'année 2026

40,40€ HT par détenteur + 5.05€ HT par équidé

Bulletin d'adhésion à la section équine du GDS69

Pour adhérer, merci de **remplir** la page ci dessous et de **l'envoyer** au GDS69 avec le chèque d'un montant de votre cotisation à l'ordre du GDS69:

Cotisation détenteur : 40.40€ HT + cotisation par équidé : 5.05€ HT

N° EDE si déjà adhérent au GDS :

Espèces présentes sur l'exploitation :

NOM : Prénom :

Si exploitation, nom de la structure :

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

Type d'activité : N°SIRET si éleveur :

Type et nombre d'équidés dont je suis propriétaire :

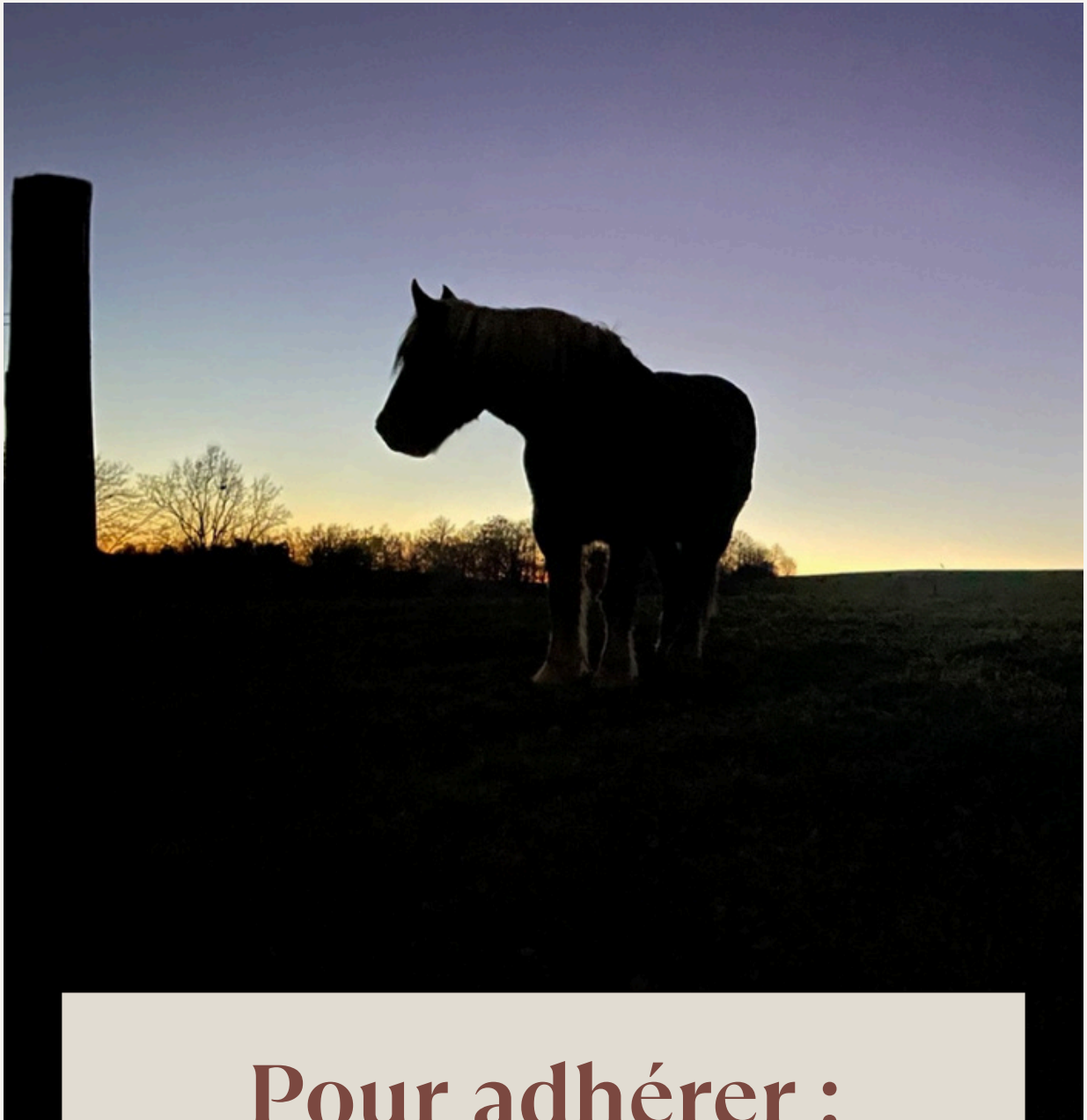
- Chevaux de course :
- Chevaux de selle :
- Chevaux de trait :
- Poneys :
- Ânes - Mules :

Calcul du montant de la cotisation

Cotisation détenteur	Cotisation à l'équidé	TOTAL TTC
48,48 € TTC (soit 40,40 € HT)	6.06 € TTC * = € (soit 5,05 € HT) €



Toute demande de remboursement devra faire l'objet d'un envoi de facture au GDS69 dans l'année d'adhésion. Seul l'effectif d'équidés déclaré fera l'objet de remboursement.



**Pour adhérer :
coupon à renvoyer
au GDS69**

Par mail: gds69@reseaugds.com
Par courrier: 18 avenue des Monts d'Or,
69890 LA TOUR DE SALVAGNY